Réseau des acteurs EAU EN MONTAGNE

Lettre d'information n°15
Avril 2020

VIE DU RESEAU

Ressources en eau et rivières alpines : adaptation aux défis du changement climatique

Organisée dans le cadre de la présidence française de la Convention alpine, la conférence sur l'eau « Ressources en eau et rivières alpines : adaptation aux défis du changement climatique » qui s'est tenue les 18 et 19 février 2020 à Annecy, a rassemblé plus de 130 participants issus de 6 pays alpins. Le format interactif de la conférence a encouragé le recueil de suggestions auprès d'un large cercle d'experts et de parties prenantes afin de proposer des pistes concrètes d'actions en faveur de la ressource en eau et des rivières alpines, dans un contexte de changement climatique.

L'arc alpin est, malheureusement, un laboratoire du changement climatique, mais aussi, de façon positive et dans un contexte de globalisation des problèmes, un terrain d'expérimentation pour la mise en place de politiques durables. Celles-ci doivent mettre en place des solutions basées sur la nature et riches de co-bénéfices.

Cette conférence s'est appuyée sur les travaux déjà réalisés par la Plate-forme Gestion de l'eau de la Convention alpine[1] et sur le Système alpin d'objectifs climat 2050 rédigé par le Comité consultatif sur le climat alpin[2].

[1] Plus d'infos ici
[2] Plus d'infos ici

Les principaux sujets abordés lors des discussions ont porté sur une communication efficace, la prise de décisions politiques et la sensibilisation, ainsi que sur l'échange de données scientifiques, les approches intégrées (tant en termes de prise en considération conjointe des sécheresses et des inondations, que de gestion transfrontalière de l'eau), un financement cohérent et une meilleure compréhension des ressources en eau.

Parmi les propositions mises en avant, citons à titre d'exemple :

Pour la préservation du potentiel de rivières sauvages
Améliorer le dialogue territorial, clairement insuffisant, notamment entre les acteurs de la conservation et les acteurs des énergies renouvelables
Etendre l'outil « Site Rivières Sauvages » aux autres cours d'eau alpins non protégés à l'heure actuelle, qui constituent de réels réservoirs de biodiversité
Améliorer les connaissances sur l'hydrologie, le fonctionnement des écosystèmes, les outils opérationnels pour faire les bons choix
Prendre en compte les modifications de l'hydrologie liées au dérèglement climatique, qui font que les étiages d'été vont altérer la rentabilité des projets (…)
Pour la restauration des rivières dégradées et la maintien des corridors biologiques
Favoriser les approches par bassin versant, transfrontalières si nécessaire, visant à développer des systèmes de surveillance et d'alerte précoce, des stratégies de conservation des rivières alpines, et des règles de développement socio-économique pour ne pas aggraver la situation
Transformer les prescriptions en mesures opérationnelles et en actions concrètes sur le terrain
Favoriser la participation des acteurs locaux (éduquer, sensibiliser, acculturer) pour une meilleure acceptation des projets de restauration
Réviser la notion de « débit réservé » qui n'est pas toujours appropriée, en tendant plus vers une gestion adaptative des débits à l'aval des ouvrages faisant obstacle à l'écoulement naturel des cours d'eau (…)
Pour le partage de la ressource en eau et le renforcement de la solidarité amont-aval
Favoriser le développement de modèles hydro-climatiques qui fournissent des éléments de connaissance essentiels sur l'impact du changement climatique sur la disponibilité et la demande en eau d'un territoire, en tenant compte de divers scénarios basés sur l'expertise
Inciter les acteurs locaux, et notamment les élus locaux, à élaborer des modèles de développement socio-économiques qui satisfassent les usages de l'eau (en termes qualitatif et quantitatif) sur le long terme
Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau et la coopération entre pays de l'arc alpin pour mieux gérer la ressource, les risques naturels, les situations de pénuries… A cet effet, mettre en débat l'opportunité de rédiger un protocole de la Convention alpine dédié aux enjeux de l'eau
Promouvoir la sobriété hydrique, ainsi que les usages et pratiques peu consommateurs d'eau et garants de la salubrité publique (tourisme, types de culture) (…)

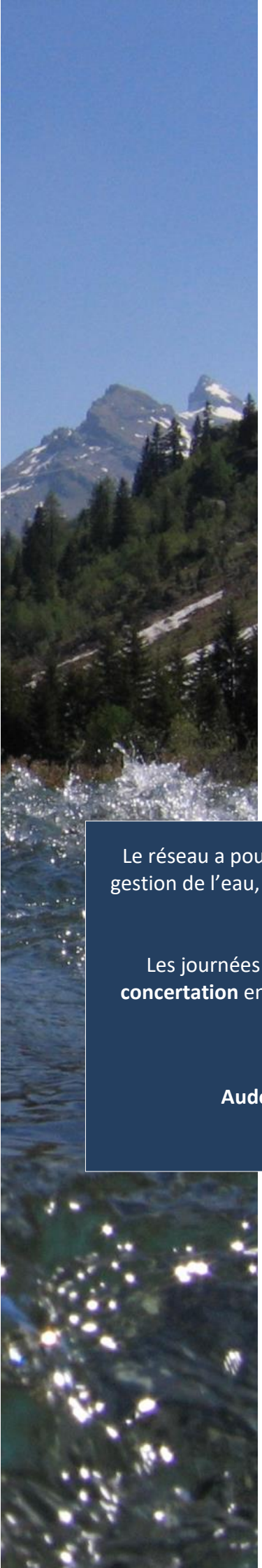

Les propositions formulées à l'issue de cette conférence ont vocation à être exploitées pour :

- contribuer au bilan de la Conférence alpine en décembre 2020 et à alimenter le futur programme de travail de la Convention alpine ;
- en particulier, soutenir l'opérationnalisation du système alpin d'objectifs climat 2050 en identifiant et mobilisant les parties prenantes de la mise en œuvre des parcours « Eau ».

La Présidente du Comité permanent, Alexandra Bonnet, a félicité les participants pour la richesse des bonnes pratiques et leur contribution importante pour les travaux futurs de la Convention alpine. Dans sa présentation inaugurale, la Secrétaire générale Alenka Smerkolj a donné un aperçu des travaux passés et présents de la Convention alpine sur le thème de l'eau, en particulier à travers l'ancienne Plate-forme Gestion de l'eau dans les Alpes (2009-2019), le Comité consultatif sur le climat alpin et le Groupe d'Action 6 de la SUERA.

Vous pourrez bientôt retrouver les liens vers les présentations et les actes de la conférence !

Le réseau a pour objectif de **favoriser le décloisonnement entre les acteurs publics et privés** de la gestion de l'eau, pour encourager l'échange et faire émerger des outils et des méthodes qui puissent répondre aux particularités des territoires de montagne.

Les journées techniques constituent un **espace de rencontre, de réflexion, de dialogue et de concertation** entre ces acteurs. En tant que membres du réseau, soyez force de proposition sur les thématiques à traiter !

Pour plus d'informations, un contact :

Aude SOUREILLAT, Animatrice du réseau des acteurs de l'eau en montagne
aude.soureillat@cen-haute-savoie.org
04-50-66-91-95

Etudes menées sur les territoires

Projet PLASTILAC
Recherche de microplastiques dans les lacs d'altitude alpins

10 tonnes de plastique sont fabriquées dans le monde chaque seconde. Une partie de cet énorme volume termine malheureusement sa course dans la nature.
Les micro-plastiques, débris de plastiques de petites dimensions, suscitent une préoccupation croissante des chercheurs. La présence de microplastiques dans les océans est un phénomène avéré et fait l'objet de nombreuses investigations. En revanche, la recherche sur les microplastiques en eaux douces, plus particulièrement en montagnes et sites isolés, est très peu documentée.
Le projet PLASTILAC a été ainsi été monté pour compléter les données scientifiques sur les lacs d'altitude, mais aussi pour sensibiliser le grand public sur cette thématique.

Porté par l'association AQUALTI, le projet PLASTILAC a pour référent scientifique l'Université SAVOIE MONT-BLANC. Soutenu par le conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (Asters), ce projet fait appel aux compétences des chercheurs de l'Université PARIS EST CRETEIL et des plongeurs de l'équipe « LÀ EAU ». Le financement est assuré par le Fondation Eau Neige Glace, et par le CNRS.

Les lacs étudiés, éloignés des sources de pollution, font partie du réseau « lacs sentinelles ». L'ensemble des compartiments (flux atmosphériques, surface des lacs, affluents, exutoires, sédiments) sont analysés et étudiés dans le cadre des campagnes terrains.

Les campagnes de prélèvements débutées en 2019 se poursuivent en 2020, avec pour ambition l'étude des différents massifs alpins. Une publication scientifique sera éditée au printemps.

Vous pouvez aussi visionner une vidéo de présentation de ce projet ici

Contact pour plus d'infos :

Frédéric GILLET
Porteur du projet PLASTILAC – Président AQUALTI
f.gillet@aqualti.org - www.aqualti.org – 09 53 54 64 54

Programme sur la valeur économique des écosystèmes d'eau courante en bonne santé : les Alpes Française en première ligne !

Le projet de recherche porte à la fois sur les aspects techniques et scientifiques, sociaux et économiques qui sont associés aux services écosystémiques générés par les rivières qui présentent un “très bon fonctionnement écologique”.

Ce programme de recherche est financé par l'OFB et fait intervenir le CEREMA, l'école CentraleSupélec et les gestionnaires du programme rivières sauvages.

Le défi en termes de recherche consiste à aborder la dynamique des relations d’interdépendances entre un écosystème et les acteurs qui en bénéficient, pour éclairer les modalités d’une gestion durable adaptée. Il s’agit ainsi de dépasser une approche en termes de fonctionnalité pure de l’écosystème. Plusieurs bassins pilotes sont concernés : l’Estéron dans les Alpes Maritimes avec le Parc naturel régional des pré-alpes d'azur, le Léguer en Bretagne, le Nant Benin en Savoie. Les éléments étudiés bénéficieront par extension de la méthode à l’ensemble des rivières du Réseau des "sites rivières sauvages labellisés" sur les massifs Alpins et plus largement sur les autres massifs.

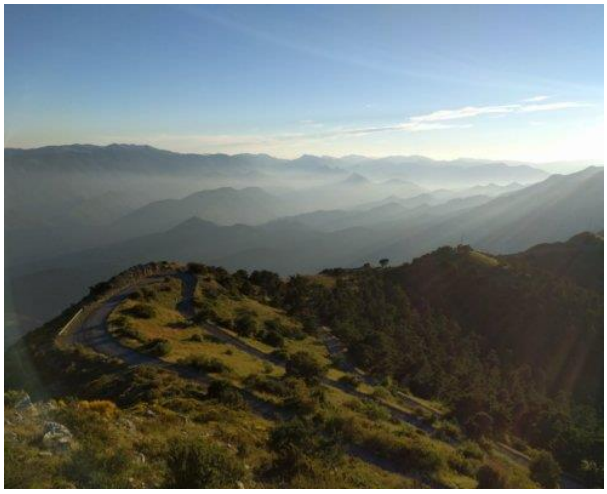

Les résultats seront disponibles au printemps 2021

Contact pour plus d’infos :
Mélanie Taquet - Programme rivières sauvages: melanie.taquet@rivieres-sauvages.fr
Pascal Da Costa - Ecole Centrale: pascal.da-costa@ecp.fr

Profitez du confinement pour visionner la série « Trames Vertes & Bleues : la vie au cœur des territoires »

« La restauration du Drac Amont », « La Leysse prend ses aises », « La Bonne et la Roizonne », « La mise en valeur des tourbières de Montselgues », « Les ripisylves du Sornin », « L’Hermance reprend vie » ...

Par leurs images et les messages portés par des élus et techniciens de ces territoires en faveur de la restauration de la continuité écologique et la restauration de l’espace de bon fonctionnement de nos cours d’eau, ces épisodes (5 min chacun) sont une petite bouffée d’oxygène en cette période !

Vous n’avez pas encore eu le temps d'aller jeter un coup d'œil à la série ? Profitez de ce moment pour la visionner et la partager autour de vous !

Pour visionner les épisodes, c’est ici

ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

Forages exploratoires géothermiques : un pas de plus pour accélérer la transition écologique du canton de Genève

Depuis 5 ans, l'Etat de Genève et les Services industriels de Genève (SIG) réalisent une cartographie précise du sous-sol du canton dans le cadre du programme GEothermie 2020 qui a pour but de développer massivement la géothermie. Cette cartographie permet d'identifier les structures géologiques en profondeur, et les failles naturelles dans lesquelles on présume que l'eau circule. Afin de vérifier cette hypothèse il est nécessaire de réaliser des forages d'exploration.

Le premier forage exploratoire du programme GEothermie 2020 a été réalisé avec succès à Satigny en 2018. Il est descendu à 744 mètres de profondeur et a permis de trouver de l'eau à une température moyenne de 33 degrés et avec un débit de 50 l/s qui remonte naturellement à la surface par artésianisme. L'exploitation de ce forage permettrait de couvrir les besoins en chaleur de 2'000 à 3'000 ménages. Un second forage est en cours à Lully, sur la commune de Bernex. Ce forage sera l'un des plus profonds jamais creusés à Genève (1 130 m de profondeur), après celui de Thônex (2 650 m de profondeur) réalisé en 1992 atteingnant 88 degré mais dont le débit est malheureusement trop faible.

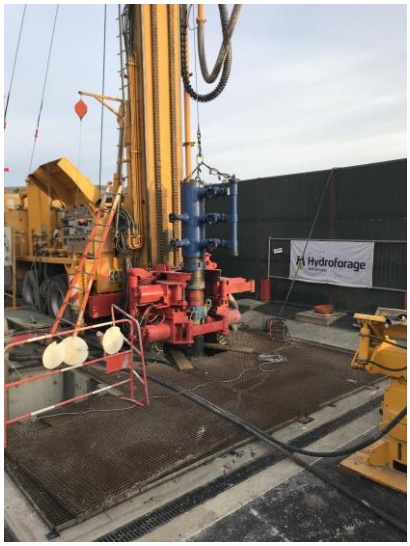

Le forage de Lully est le deuxième forage exploratoire sur les quatre forages prévus de moyenne profondeur par le programme, piloté par l'Etat de Genève et mis en œuvre par SIG.

« Le sous-sol genevois est gorgé d'eau, mais répartie de manière hétérogène. » souligne Nathalie Andenmatten, cheffe de projet GEothermie2020 du Canton de Genève. C'est pourquoi « Avec ce deuxième forage exploratoire, nous allons descendre plus profondément sous terre. Nous mettons à profit l'expérience acquise lors du premier forage à Satigny. La géothermie est une ressource locale et propre, c'est ainsi que nous parviendrons à concrétiser la transition énergétique » explique Christian Brunier, Directeur général de SIG. Ce forage est planifié sur 6 mois et coûtera 2.5 millions d'euros. Il a pour but d'atteindre des niveaux fracturés mais également des couches plus poreuses situées dans les calcaires récifaux du Jurassique à 1100 m de profondeur environ. A cette profondeur, la température de l'eau pourrait atteindre les 47 degrés. Si ces couches récifales sont présentes et que le débit est supérieur à 20 l/s ce serait une très bonne nouvelle sachant que le potentiel géothermique de ces mêmes niveaux dans le bassin munichois en Allemagne est très important. La zone de Lully est une zone maraîchère de production sous serre qui doit remplacer les énergies fossiles par du renouvelable et pourrait donc bénéficier de ce forage si les résultats sont positifs.

Actuellement, l'approvisionnement énergétique de Genève pour le chauffage repose principalement sur l'importation d'énergies fossiles, le mazout et le gaz. Le Canton de Genève s'est fixé pour objectif de baisser significativement la consommation thermique fossile par habitant dans les années à venir. Cet objectif sera notamment atteint grâce aux contributions de la géothermie, du réseau hydrothermique GeniLac et de la valorisation des rejets thermiques. A l'horizon 2035, la géothermie pourrait ainsi couvrir 20% des besoins de chaleur du canton. La dépendance aux énergies fossiles sera ainsi réduite et remplacée par de l'énergie propre et locale.

Plus d'infos ici

Contact pour plus d'infos :

Carole Nawratil de Bono - carole.nawratildebono@sig-ge.ch - +41794124649

Publications

Les Solutions fondées sur la Nature pour faire face aux risques liés à l'eau

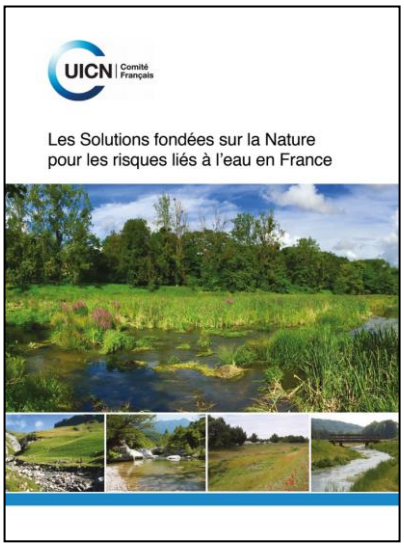

A l'occasion de la journée mondiale des zones humides du 2 février 2020, le Comité français de l'UICN présente 21 exemples d'expériences de protection, restauration et gestion durable d'écosystèmes en France permettant de réduire les risques naturels liés à l'eau, comme les inondations ou les sécheresses.

Les Solutions fondées sur la Nature sont des réponses pertinentes et durables pour répondre aux risques naturels accentués par le changement climatique tout en protégeant la biodiversité. Les projets présentés doivent inspirer de futurs porteurs de projets et décideurs pour une utilisation généralisée des Solutions fondées sur la Nature.

La restauration des zones humides et des cours d'eau, la végétalisation des bassins versants et des villes ou la désimperméabilisation des sols permettent ainsi de protéger les ressources en eau lors des sécheresses, de ralentir le ruissellement, de favoriser l'infiltration de l'eau pluviale et de réguler les inondations. Ces actions répondent dans le même temps aux enjeux de conservation de la nature en apportant des bénéfices pour la biodiversité.
Plus d'infos ici

Des méthodes pour évaluer l'état de conservation des habitats de bas-marais calcaires

Un des objectifs de la directive Habitats-Faune-Flore (Conseil de la CEE, 1992) est le maintien dans un état de conservation favorable des habitats d'intérêt communautaire (HIC) listés en Annexe I. Ainsi, le ministère en charge de l'Écologie a confié à l'UMS PatriNat la mise en place de méthodes pour évaluer l'état de conservation des HIC à l'échelle des sites Natura 2000. Ces méthodes se veulent simples, reproductibles et standardisées sur l'ensemble du territoire français métropolitain. Quatre habitats de bas-marais calcaires d'intérêt communautaire y sont recensés.

Habitats de bas-marais calcaires en mosaïque (UE **7240*** et UE **7220***) - Réserve naturelle de la Grande Sassière (Savoie) ©Mistarz M

En 2017, un premier travail sur les tourbières basses alcalines a permis d'engager les réflexions sur l'évaluation des bas-marais calcaires (Clément, 2017). Divers travaux se sont succédés depuis sur les cladiaies (Garcin, 2018 ; Reich, 2019) et les formations pionnières alpines (Reich, 2019).

La première version des cahiers d'évaluation de l'état de conservation des bas-marais calcaires d'intérêt communautaire a été publiée en mars 2020. Le document présente les résultats des phases de test des indicateurs pour évaluer l'état de conservation des cladiaies (UE **7210***), des tourbières basses alcalines (UE **7230**) et des formations pionnières alpines du *Caricion bicoloris-atrofuscae* (UE **7240***). Il présente aussi les indicateurs potentiels pour évaluer l'état des sources pétrifiantes (*Cratoneurion*) (UE **7220***). Le document est téléchargeable sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (http://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/evaluation). Les grilles proposées se veulent évolutives. Une étude sera conduite en 2020 afin de consolider le travail engagé sur les formations pionnières alpines et les sources pétrifiantes.

Références bibliographiques :

Conseil des communautés européennes, 1992. - Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 Mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. Journal Officiel de l'Union Européenne, L206, 27 juillet 1992

Clément H., 2017. - Évaluation de l'état de conservation des tourbières basses alcalines (UE 7230), habitats d'intérêt communautaire. UMS Patrinat – AFB/CNRS/MNHN, Université Claude Bernard Lyon 1. 64p.

Garcin J., 2018. - Évaluation de l'état de conservation des bas-marais calcaires d'intérêt communautaire : - Tourbières basses alcalines (UE 7230) ; - Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae (UE 7210*). Méthode d'évaluation à l'échelle des sites Natura 2000. UMS Patrinat - AFB/CNRS/MNHN, Université Paul Sabatier - Toulouse III. 78p.

Reich M., 2019. - Évaluation de l'état de conservation des bas-marais calcaires d'intérêt communautaire, à l'échelle des sites Natura 2000 : « Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae » (UE 7210*) et « Formations pionnières alpines du Caricion bicoloris-atrofuscae » (UE 7240*). UMS Patrinat - AFB/CNRS/MNHN, Université Grenoble Alpes. 44p.

Contact pour plus d'infos :

Mistarz Margaux
Chargée de mission « Surveillance des habitats humides » - UMS PatriNat (OFB/CNRS/MNHN)
Muséum national d'Histoire naturelle, 4 avenue du petit château, 91800 Brunoy
01 60 47 96 20 - margaux.mistarz@mnhn.fr

Appels à projets

Appel à projets 2020 « PRESERVONS LA RESSOURCE EN EAU »

La fondation Caisse d'épargne Rhône Alpes relance en 2020 son appel à projets "Préservons la ressource en eau", dédié à soutenir, initier et accompagner des actions environnementales liées à l'eau sur les départements de l'Ain, l'Isère, le Rhône, la Savoie et la Haute Savoie.

Date limite des dépôts de candidatures : 31 juillet 2020.
Pour déposer un dossier, c'est ici

Contact pour plus d'infos :

Chantal GUILLET au 04 72 60 25 79

L'Agence de l'Eau RMC lance 6 appels à projets pour le climat

Soutenir les travaux de restauration de la biodiversité aquatique et humide et les études préalables aux travaux de restauration de la biodiversité aquatique et humide.	Agir pour préserver et restaurer les zones humides clés pour l'état des masses d'eau et l'adaptation au changement climatique.	Valoriser l'énergie, les matières et l'eau traitée issues des dispositifs d'épuration, c'est réduire le recours à des sources fossiles et donc réduire les émissions de gaz à effet de serre.	Economiser l'eau potable dans les bâtiment spublics, dans les établissements recevant du public et chez les particuliers.	Désimperméabiliser et végétaliser les cours d'école pour gérer les eaux pluviales, c'est remettre l'eau au cœur de la ville et s'adapter au changement climatique.
Date limite de dépôt :				
31/05/2020	30/06/2020	30/06/2020	15/07/2020	15/09/2020

Plus d'infos ici

INFORMATIONS THEMATIQUES

Climat

Climat : l’eau, une ressource précieuse mais oubliée

Un rapport publié le 22 mars par l’ONU-Eau montre que l’eau est largement oubliée des politiques climatiques nationales. Elle a pourtant un rôle majeur à jouer dans les stratégies d’atténuation et d’adaptation. Si certaines ressources en eau sont touchées de plein fouet par les changements climatiques, leur bonne gestion pourrait régler de nombreux problèmes.

Plus d’infos

Eau potable et assainissement

Attention à vos lingettes désinfectantes !

En cette période de crise sanitaire, les services d'assainissement lancent l'alerte sur les conséquences des lingettes désinfectantes jetées dans les toilettes : celles-ci bouchent les tuyaux et bloquent les pompes des systèmes d'assainissement.

Pour vous aider à diffuser ce message et illustrer vos communications d'alertes au sein de vos territoires, le Graie vous propose le kit de communication "Méli Mélo" et ses messages prêt-à-l'emploi, en vidéo, illustrations et textes.

Visionner la vidéo ici

Méli Mélo
Démêlons les fils de l'eau

graie
eaumelimelo.org

Faciliter la révision des périmètres des captages d’eau

L’étude d’impact n’est plus obligatoire. C’est une mesure passée relativement inaperçue dans la volumineuse loi relative à l’organisation et à la transformation du système de santé. Voté le 24 juillet 2019, ce texte simplifie, en son article 18, la procédure d’instauration de périmètre de protection des captages d’eau potable. Un décret relatif à la procédure d'enquête publique simplifiée applicable aux modifications mineures des périmètres de protection des captages d'eau destinée à la consommation humaine est paru, ce 25 mars, au Journal officiel. Il introduit une procédure simplifiée, définie par décret en Conseil d’État, en cas de modification mineure de l’acte portant déclaration d’utilité publique (DUP) des travaux de prélèvement d’eau potable.

Plus d’infos

La réutilisation des eaux usées traitées : une croissance en France malgré de nombreux projets non aboutis

Le Cerema a esquissé, dans une étude, le paysage français de la réutilisation des eaux usées traitées. Parmi les 63 initiatives aujourd'hui en fonctionnement, la majorité (57 %) destine l'eau à un usage agricole, et 32 % à un usage urbain. Le reste se partage entre un usage pour l'industrie (6 %) et le maintien de zones humides (5 %). Des leviers et points de blocages ont pu être identifiés. Dans le même temps, la réglementation poursuit son évolution.

Plus d’infos

Ressource en eau

Nouvel appel à manifestation d'intérêt pour des filières agricoles respectueuses de la ressource en eau

Les agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Rhin-Meuse et Seine-Normandie ainsi que la Région Grand Est lancent un nouvel appel à manifestation d'intérêt pour faire émerger des filières agricoles respectueuses de la ressource en eau et viables économiquement. L'ambition est de pouvoir créer de la valeur ajoutée pour les agriculteurs qui préservent la ressource en eau.
Plus d'infos

En Savoie, une retenue collinaire au service des exploitations agricoles

L'eau est une ressource importante et Grand Chambéry agit pour sa préservation, que ce soit par la récupération des eaux de pluie pour l'irrigation ou en limitant les déversements des eaux unitaires en milieu naturel. La première retenue collinaire du territoire de Grand Chambéry a été inaugurée le 20 février. Située sur le hameau de La Vilette à La Motte-Servolex, cet ouvrage au service de la production arboricole et maraichère, d'une capacité de 12 000 m3, permet l'irrigation de 7 hectares cultivés, grâce à un réseau dédié de 1 160 mètres linéaires.
Plus d'infos

Cours d'eau

Diorama Écrevisse à pattes blanches

L'Écrevisse à pattes blanches est une espèce emblématique du bassin de l'Alagnon, et plus largement des rivières de moyenne montagne. Elle est une espèce indicatrice de très bonne qualité des cours d'eau, sa présence est une bonne nouvelle pour les milieux aquatiques. Cependant, de nombreuses menaces pèsent sur sa conservation à court et moyen terme, telles que les écrevisses exotiques, la diminution de la qualité des cours d'eau, ou encore la redoutable Aphanomycose, appelée couramment "Peste de l'Écrevisse".

Le Diorama, réalisé en 2018 par l'Association Mille Traces, est un outil de sensibilisation à la biologie des Ecrevisses, aux menaces qui pèsent sur elles, ainsi que les critères de différenciation des espèces. Il permet aussi de prendre conscience de nos impacts individuel et collectif sur les milieux naturels et les espèces qui en dépendent.
Visionner la vidéo ici

Milieux humides et lacs de montagne

Publication du recueil "Concilier agriculture et zones humides"

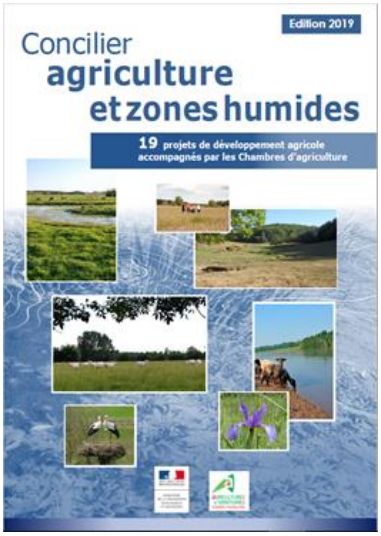

Ce recueil synthétique, réalisé par l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture, retrace les actions conduites dans le cadre de 19 projets de territoire visant à concilier agriculture et zones humides.
Cette publication a été réalisée dans le cadre du 3e Plan national d'actions en faveur des milieux humides.
Plus d'infos

Deux motions pour promouvoir les zones humides

L'assemblée générale de l'association Ramsar France a adopté, le 31 janvier 2020, deux motions visant à rappeler l'importance des milieux humides et leur rôle dans l'adaptation au changement climatique :

- Motion "Inventaire et préservation des tourbières"
- Motion "Promouvoir les milieux humides comme véritables solutions fondées sur la nature"

Ces motions ont été cosignées par différents réseaux d'espaces protégés : les Conservatoires d'espaces naturels, les Parcs Naturels, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, les Réserves Naturelles, le réseau des Grands sites de France, les Pôles relais zones humides...
Plus d'infos

[Appel à communication] - Plan national d'actions en faveur de la Cistude d'Europe

Une consultation publique est en cours du 11/03/2020 au 06/04/2020 concernant un potentiel 2ème plan national d'action (PNA) en faveur de la Cistude d'Europe. A l'issue du premier Plan national d'actions (PNA) (2011-2015), cete petite tortue doit faire l'objet d'un deuxième PNA pour 10 ans (2020-2029), dont l'objectif est le bon état de conservation des populations de l'espèce en appliquant une stratégie de conservation de l'espèce cohérente et fonctionnelle à l'échelle nationale. Il vise à augmenter ses effectifs et à étendre son aire de répartition.
Plus d'infos

AGENDA

Formations

"Solutions fondées sur la nature, nature des services : des concepts aux applications"
Dates : 27 & 28 avril 2020 (date de report communiquée ultérieurement)
Lieu : Saint-Etienne (France)

Ces journées techniques aborderont à la fois les thématiques des services écosystémiques, des solutions fondées sur la nature et des paiements pour services environnementaux. Cet évènement est organisé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (Pôle Relais Tourbières et Pôle Loire), les Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Université de Saint-Etienne.
Plus d'infos

Journées collectives « Comment mobiliser les élu.e.s du territoire dans la préservation et la restauration des zones humides »
Dates : Jeudi 4 Juin 2020 (journée 1)
Lieu : Lyon (France)

L'Union Régionale des CPIE AuRA invite les gestionnaires des espaces naturels Rhône & Saône à participer à trois journées d'analyse de pratiques sur la mobilisation des élu.e.s dans la préservation et la restauration des zones humides. Ces journées alterneront apports théoriques en psychologie sociale et temps d'échanges et de mise en pratique pour vous aider à élaborer une stratégie de mobilisation des élu.e.s de votre territoire et à trouver collectivement des solutions aux difficultés rencontrées.
Inscriptions : ici

Formation "Suivi de l'évolution des milieux humides pour la gestion et la restauration"
Dates et lieux : du 22 au 26 juin à Pérols (34), du 12 au 16 octobre à Dry (45)
Lieu : Lyon (France)

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) et l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) organisent, dans le cadre du projet MhéO soutenu par le Ministère, deux sessions de formation sur le « Suivi de l'évolution des milieux humides pour la gestion et la restauration ».
Plus d'infos

Faites-nous part de vos retours d'expériences, projets de recherche en cours, séminaires, formations, publications, articles de presse…

Un contact
Aude SOUREILLAT, Animatrice du réseau des acteurs de l'eau en montagne
aude.soureillat@cen-haute-savoie.org
04-50-66-91-95

Réseau des acteurs eAu en MontAGnE

Une initiative de :

Asters Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie

Montagne Vivante Alpages, Eaux et Forêts

Office International de l'Eau

Avec le soutien de :

EDF

TEREO ETUDES ET RESTAURATION DES ESPACES NATURELS

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE établissement public de l'État

ICEA Ingénierie et Conseil en Environnement et Aménagement

cimeo l'agence pour l'eau en montagne

sepia CONSEILS

haute savoie le Département

Fondation CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES

Le réseau des acteurs de l'eau en montagne est né à la suite des Etats généraux de l'eau en montagne organisés à Megève en 2014. La lettre du réseau est aujourd'hui diffusée à plus de 1200 contacts.